

18 septembre 2005

Secrétaire du BAPE,  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec GIR 6A6

OBJET : NON au tronçon Jean-Leman... pour nos enfants

Bonjour,

Je réside à St-Constant et je dis NON au tronçon Jean-Leman.

Je crois qu'il est temps de faire respecter les lois et protéger nos terres pour les générations futures. Le développement durable ce n'est pas juste un beau concept, il faut l'appliquer.

Je crois que le tronçon Leman est une cause sociale, pas uniquement environnementale ou économique. Cette cause est l'exemple à donner à nos futures générations sur combien il est important de prendre soins de notre terre nourricière et comment il est essentiel de respecter la loi.

Le refus du tronçon Jean-Leman est un exemple concret pour nos enfants sur le fait qu'il est important de ne pas gaspiller dans la vie, qu'il faut savoir planifier et organiser certaine chose (ici le territoire agricole) pour ne pas en manquer, sinon un jour il y en aura plus !  
Clairement, je crois que cette cause, est une cause éducative pour nos enfants et pour la société en générale. Vous aimeriez apprendre à vos enfants à détruire ce qui est essentiel ?

Qu'en est-il de l'éducation sur les lois de nos enfants ?  
Quand une loi existe, il ne faut pas l'enfreindre, sinon on a une réprimante. Vous voulez éduquer les enfants du Québec en disant : les lois c'est pour les citoyens, mais les politiciens eux s'en occupent pas ! Les messieurs qui travaillent à faire des lois ne travaillent pas à les respecter.

Notion de niveau primaire :

- 1 - Le développement durable, ça commence chez nous, dans ma région.
- 2 - Les lois, c'est la pour être respectées, et ce même la loi sur la protection du territoire agricole puisqu'il existe une alternative.

Analyse de niveau secondaire :

- 1 - Si le tronçon Lemay est nécessaire seulement pour compléter le tronçon-est au sud de saint-constant, qu'arrive-t-il de la problématique entière s'il y a proposition d'un nouveau tracé : la 30 sur l'emprise de la 132 ?

La réponse est évidente, n'importe quel enfant peut comprendre la situation, parce qu' on leur enseigne le développement durable et le respect de la loi.

Merci.

Nadya Mathieu